

Compte rendu de séance Séance du 2 Février 2015

L' an 2015 et le 2 Février à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie sous la présidence de
TRIBOT Philippe, Maire

Présents : M. TRIBOT Philippe, Maire, Mmes : HARTZ Marie-Noëlle, JEMIOLO Anita, LEQUIN Maria, MEHLINGER Fanny, MM : COLLARD Benoît, COQUILLARD Gérard, EMONET Emmanuel, MOUGE Gilbert, RIDEY Patrick, SEGUELAS Rémi.

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 11

Date de la convocation : 26/01/2015

Date d'affichage : 26/01/2015

A été nommé(e) secrétaire : M. COLLARD Benoît

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

DEL02022015-1 - Fixation du tarif à appliquer pour l'édition d'étiquettes autocollantes à la Préfecture de l'Aube.

DEL02022015-2 - Remboursement de l'assurance souscrite pour le CPI.

DEL02022015-3 - Heures complémentaires pour le nettoyage des bâtiments communaux.

Complément de compte-rendu:

Le Conseil Municipal décide:

- de facturer l'édition des étiquettes de propagande à la Préfecture;
- d'accepter la candidature de Mr BARROIS pour le nettoyage de la mairie et de la salle polyvalente;
- de verser une prime exceptionnelle de 200 € à Mme SCHUTZ;
- d'étudier le problème de la caducité du P.O.S., et de remettre la décision sur son abandon ou sa transformation en PLU ou en carte communale au dernier trimestre 2015;
- de refuser le remboursement demandé par Mr VRIET à propos de l'assurance souscrite pour le CPI;
- d'établir les tours de garde pour les élections départementales des 22 et 29 mars 2015;
- de se pencher sur l'élaboration d'un règlement pour le cimetière;
- de prendre note de l'actualisation "blanche" du devis de l'entreprise BRM pour le balayage des caniveaux;
- de renouveler pour 36 mois l'hébergement du site internet de la commune chez OVH;
- de débiter les réflexions sur le budget primitif 2015;
- de faire un point sur:
 - la situation du ramassage des ordures ménagères et de la taxe incitative;
 - la situation de l'association "Les petits loups Feugeois".

Séance levée à: 21:55

En mairie, le 11/02/2015
Le Maire
Philippe TRIBOT